



Republique Du Niger

ALLOCUTION DE
SON EXCELLENCE MADAME AICHATOU MINDAOU DOU
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION DE LA REPUBLIQUE DU NIGER

Monsieur le Président

Je voudrais tout d'abord vous adresser mes plus vives félicitations pour votre brillante élection à la Présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée Générale. Nous ne doutons point que vos qualités professionnelles, votre vaste et riche expérience d'universitaire, de diplomate et d'entrepreneur permettront à nos travaux d'être couronnés de succès. Je voudrais donc vous assurer de l'annui total de ma délégation dans l'exercice de votre charge.

A l'endroit de la Présidente sortante, Son Excellence Madame SHEIKA HAYA RASHED AL KHALIFA, je voudrais exprimer toute notre satisfaction pour le dynamisme et la dextérité avec laquelle elle a su conduite les travaux de la

session précédente.

Quant au Secrétaire Général, je voudrais encore une fois, lui renouveler l'estime et les encouragements du Gouvernement nigérien pour son accession à la tête de notre Organisation commune.

La Sierra Léone vient, pour la première fois et cela après la longue période d'instabilité qu'elle a traversée, d'organiser, dans un sursaut national des

élections législatives et présidentielles libres et transparentes, attestant de la détermination du peuple meurtri de Sierra Léone de dépasser, une fois pour toutes, la période tragique qu'il a vécue.

Pour ce qui est de l'Afrique Centrale, l'adoption par les pays de la région

d'espérer, à moyen terme, une amélioration significative de la situation de troubles qui y prévaut depuis plusieurs années.

A cet égard, il est encourageant de constater que d'ores et déjà, le

des deux Etats viables et vivant dans la paix et la sécurité. La feuille de route du
Cmmt et le Plan arabe de paix demeurent de véritables cadres de référence

assurer le succès de la lutte contre le trafic de drogues et d'armes légères y compris les mines antichars et antipersonnel dont l'utilisation par des groupes armés continue d'infliger aux populations civiles innocentes, des souffrances atroces, d'entraver les échanges commerciaux et de freiner toute action de développement dans les zones infestées. Aussi, l'ampleur et la gravité du phénomène commandent véritablement que la Communauté internationale lui accorde toute l'attention requise et exprime sa ferme condamnation des actes criminels perpétrés par ces réseaux de trafiquants, dans notre région notamment.

Monsieur le Président,

Le lien fait entre paix, sécurité, développement et droits de l'homme à travers le document final du sommet mondial de 2005 n'a jamais perdu de sa pertinence et ne cesse de nourrir nos réflexions. Le développement économique

plein épanouissement. C'est pourquoi le Niger demeure solidaire de toutes les initiatives prises ou à venir, visant à insuffler un nouvel dynamisme à l'agenda du développement.

Le Niger salue l'initiative du débat thématique informel intitulé « Partenariats en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement : Faire le bilan et aller de l'avant » tenu le 27 novembre 2006, en tant que premier d'une série de trois débats que l'Assemblée générale a décidé d'organiser dans le cadre de sa revitalisation. A cette occasion, certains partenaires au développement ont pu prendre des engagements concrets à l'instar de la

organisées par les Nations Unies, y compris les Objectifs du Millénaire pour le

Développement.

l'exercice de ses nouvelles fonctions, dès sa session de fond tenue à Genève en juillet passé.

Aussi, le Niger tient-il à féliciter l'Etat du Qatar pour avoir abrité la réunion préparatoire à la conférence d'examen de la mise en œuvre du consensus de

plus de 2 millions d'hectares qui ont pu être arrachés au désert.

réformes préconisées dans le document final du sommet mondial de 2005 et qu'il faudrait par conséquent, trouver les voies pour y parvenir.

~~Il s'agit de trouver les voies pour y parvenir.~~

l'adoption d'une croissance économique soutenue, d'un développement durable